

Perfectionnez-vous

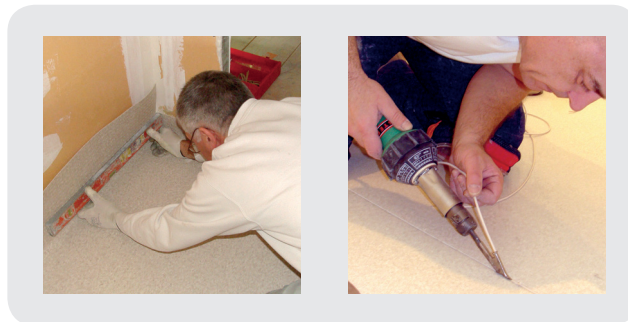
Pose de revêtements de sols souples

Objectif :

Diplôme : Attestation de formation

À l'issue de sa formation le stagiaire doit être capable de :

- Connaître les règles du DTU (52 et 53).
- Organiser son chantier.
- Réaliser les travaux en conformité.
- Contrôler la qualité de la réalisation.



1. Implantation de l'ouvrage

- Utiliser les plans adéquats.
- Lire le descriptif des travaux à réaliser.
- Respecter le calepinage.
- Contrôler les supports.
- Vérifier la cohérence des produits à utiliser.
- Repérer les contraintes de l'ouvrage fini.

2. Préparation

- Préparer le matériel (outillage).
- Quantifier et commander le volume de matériel.
- Organiser la chronologie des tâches.

3. Organisation et réception

- Organiser l'espace de stockage.
- Réceptionner les matériaux.
- Vérifier la conformité de la commande.

4. Réalisation

- Assurer la dépose et le tri des déchets.
- Acheminer les matériaux.
- Évaluer l'état des supports.
- Effectuer les différentes phases de préparation.
- Réaliser une isolation thermique.
- Réaliser une isolation acoustique.
- Connaître le classement UPEC.
- Ragréer.
- Respecter les dosages et temps de préparation.
- Mettre en place l'implantation.
- Respecter la compatibilité des différents matériaux.
- Assurer un marouflage efficace.
- Exécuter des coupes propres et soignées.
- Assurer la soudure à chaud.

Durée et lieu de la formation

Durée de la formation : de 3 à 5 jours

Lieux de la formation : **batiform** au 87 quai de Brazza à Bordeaux.

Conditions d'entrée : Être un professionnel du bâtiment

Les avantages : En formation continu : - Gratuité de la formation, attestation de formation

Autre statuts possibles : période de professionnalisation.



En savoir plus ?
site internet : www.batiform.fr

comment s'inscrire ?

Contacts et renseignements :
Batiform Aquitaine :
87, Quai de Brazza
33 100 BORDEAUX
tél. 05 56 77 77 75
contact.aquitaine@batiform.fr